

Le gazoduc qui fait peur

Sézanne

Possible passage d'un nouveau gazoduc dans le Sud-Ouest marnais Vers une grande tranchée ?



Voilà une idée de ce que pourrait donner un chantier d'installation d'un gazoduc.

Un gazoduc dont la construction est en projet pourrait passer dans le Sud-Ouest marnais. Avec un impact important sur le paysage.

L'ARC de Dierrey, ça vous dit quelque chose ? Il s'agit d'un projet de développement des capacités de transport en gaz naturel dans le nord-est de la France. Maître d'ouvrage du projet : GRT gaz, société qui appartient à GDF Suez, et qui exploite et commercialise le réseau de transport de gaz naturel en France, à l'exception du Sud-Ouest du pays.

Et le développement des capacités de transport passe, selon GRT gaz, par l'étude d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel, un gazoduc.

Réunion à Villenauxe

Le tube d'environ 1 m de diamètre ferait la jonction entre Cuvilly dans l'Oise et Langres en Haute-Marne, en passant par la ville Auboise de Dierrey, d'où son nom. Car si le trajet Langres - Dierrey ne serait que le doublement d'un gazoduc l'existant, sur les presque 200 km qui séparent Dierrey de Cuvilly, il va falloir creuser le sol, y enfouir la canalisation et puis tout reboucher. Le projet est donc loin d'être anecdotique pour les contrées qui vont être traversées par l'arc de Dierrey.

C'est pour cette raison que GRT gaz a décidé de saisir la commission nationale du débat public pour organiser des réunions d'information dans diverses villes qui se trouvent à proximité du possible passage du gazoduc. Une réunion a notamment lieu à Villenauxe-la-Grande (Aube) ce lundi 23 novembre.

Car la zone définie pour le passage du gazoduc, baptisé « faisceau », passe par le nord de l'Aube, mais englobe aussi l'extrême sud de la Marne. Ainsi, les communes de Potangis, Montgenost, Nesles-la-Reposte, Bouchy-Saint-Genest, Escardes, Courgivaux et Réveillon pourraient être concernées par le passage du gazoduc. Le chantier est prévu pour commencer, si tout va bien, en 2012 et il devrait durer 18 mois. Montant des travaux : 700 millions d'euros.

30 m de large pour le chantier

Une facture qui n'a rien d'anodin, tout comme les conséquences du chantier sur le paysage. L'emprise nécessaire pour permettre l'enfouissement de la canalisation est de 30 m de large. Sachant que la bande de servitude, qui reste propriété de GRT gaz après que le gazoduc soit installé, est de 10 m de large. 10 m sans cultures, ni arbres.

Des postes de sectionnement, qui sont des sortes de regards, seront installés tous les 10 à 20 km, le long du gazoduc. Chaque poste nécessitera un terrain de 5 000 m². Nul doute que les vallées de la Seine et de l'Aube, les vignes de Champagne, qui visent le classement au patrimoine mondial de l'Unesco, et les habitants de l'extrême Sud-Ouest de la Marne, apprécieront.

Et c'est justement la question du fuseau du nouveau gazoduc qui sera débattue au cours de ce débat public qui fait étape à Villenauxe-la-Grande le lundi 23 novembre.

« Le débat public offre au grand public la possibilité de discuter ensemble, à la vue et au su de tous. Ces réunions publiques sont l'un des moyens de s'exprimer, de recueillir les avis et les questions », explique Patrick Legrand, vice-président de la commission nationale du débat public et président de la commission particulière du débat public portant sur le projet Arc de Dierrey.

C'est fin janvier prochain que sera publié le compte rendu final des débats ayant eu lieu dans les cinq départements concernés par le gazoduc.

En avril 2010, le maître d'ouvrage GRT gaz indiquera quelles suites il compte donner au projet. Et si une grande tranchée traversera le Sud-Ouest marnais.

Guillaume TALLON

Réunion ce lundi 23 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Villenauxe-la-Grande.

Ce que les maires en pensent

Ghislain Legras, Nesles-la-Reposte : « J'ai reçu les documents relatifs au projet, mais je n'en sais pas plus que ça, je ne connais pas l'ensemble du dossier.

Un conseiller se rendra lundi à la réunion à Villenauxe. Nous en serons un peu plus à cette occasion. Pour le moment, on ne m'a pas rapporté de réaction dans la commune.

Actuellement, on ne sait pas bien où le gazoduc va passer. Le tracé définitif sera réalisé en fonction du passage de la Seine à mon avis. »

Michel Dorbais, Potangis : « Je n'ai eu connaissance que d'un schéma global concernant le passage ou non du gazoduc dans la commune.

L'emplacement du gazoduc n'est pas défini pour le moment. Nous avons déjà une canalisation de gaz qui traverse la commune, on connaît ça.

Mais il n'y a pas trop de réactions dans le village pour le moment. Je crois que les habitants ont du mal à juger de l'ampleur du chantier. »

Viviane Arnoux, Réveillon : « J'ai déjà assisté à une réunion du débat public en Seine-et-Marne, et j'ai eu l'occasion de m'y exprimer en mettant l'accent sur la sécurité, que se passe-t-il si le gazoduc passe à proximité des habitations et qu'il y a un problème ?

GRT gaz m'a affirmé que les conduites utilisées étaient très solides et que le trajet du gazoduc n'est pas arrêté à ce jour. Je pense qu'il faut faire preuve de vigilance quant à ce projet.

Nous comprenons les enjeux d'une telle canalisation, mais il faut veiller à ce que les propriétaires des terrains où le gazoduc passe soient bien dédommagés, qu'il n'y ait pas de problèmes avec notre terrain argileux.

J'ai tenu informé mes administrés de ce projet. Pour le moment, je ne sens pas d'inquiétude dans la population de la commune. »